



**COURS DE PERFECTIONNEMENT
LINGUISTIQUE ET SAVOIR-FAIRE
EN PREMIÈRE (1^{ère})**

SOMMAIRE

PERFECTIONNEMENT DE LA LANGUE

LEÇON 1 : LE RYTHME DANS LE TEXTE POÉTIQUE ET DANS LE TEXTE EN PROSE..... pp.3-7.

SÉANCE 1 : LA RYTHME DANS LE TEXTE POÉTIQUE pp.3-5.

SÉANCE 2 : LA RYTHME DANS LE TEXTE EN PROSE pp.6-7.

LEÇON 2 : LES TONALITÉS LITTÉRAIRES..... pp.8-11.

LEÇON 3 : LA FOCALISATION pp.12-13.

LEÇON 4 : L'ARGUMENTATION..... pp.14-15.

SÉANCE : LES MODES DE RAISONNEMENT pp.14-15.

LEÇON 5 : L'IMPLICITE..... p.16.

SÉANCE : L'IMPLICITE : LE PRÉSUPPOSÉ ET LE SOUS-ENTENDU..... p.16.

LEÇON 6 : LES VALEURS DES TEMPS VERBAUX..... pp.17-19.

SÉANCE : LES TEMPS VERBAUX DANS LE SYSTÈME DU RÉCIT ET DANS CELUI DU DISCOURS..... pp.17-19.

SAVOIR-FAIRE

LEÇON 1 : LECTURE DES CONSIGNES ET ÉLABORATION DE PLAN pp.20-21.

SÉANCE 1 : LIRE LES CONSIGNES.....
p.20.

SÉANCE 2 : ÉLABORER UN PLAN p.21.

LEÇON 2 : INITIATION À LA LECTURE MÉTHODIQUE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION À L'ORAL DU BACCALAURÉAT..... pp.22-23.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE p.24.

PERFECTIONNEMENT DE LA LANGUE

LEÇON 1 : LE RYTHME DANS LE TEXTE POÉTIQUE ET DANS LE TEXTE EN PROSE

SEANCE 1 : LA RYTHME DANS LE TEXTE POÉTIQUE

I- DÉFINITION

Le texte poétique est un texte écrit en vers classiques réguliers ou en vers libres ou encore en versets.

Le rythme, quant à lui, se définit par le retour des syllabes accentuées. En poésie, il varie en fonction de la place et du nombre des accents dans le vers.

II- LES ÉLÉMENTS DU RYTHME

1- Les accents toniques/Les accents rythmiques

Les accents rythmiques se caractérisent par une augmentation de l'intensité de la voix sur une syllabe. L'accent porte sur la dernière syllabe d'un mot, ne comportant pas de "e" muet. Si la dernière syllabe comporte un "e" muet, dans ce cas, l'accent porte sur l'avant-dernière syllabe de ce mot.

Ex : « J'irai par la forêt, j'irai par la montagne. »¹

2- Les coupes

Le vers comporte des pauses (temps de repos marqué dans les vers) appelées **coupes**. La coupe se place juste après chaque mot accentué. Le vers long comporte plusieurs coupes ; la plus importante, placée au milieu du vers, est appelée **césure**. Dans la poésie classique, la césure coupe le décasyllabe et l'alexandrin (appelé encore dodécasyllabe) en deux (02) parties égales appelées **hémistiches** (n.masc.).

Ex : « J'irai / par la forêt, // j'irai / par la montagne. »²

La césure

¹ Victor Hugo, « Demain, dès l'aube », *Les Contemplations*, 1856.

² *Idem*.

3- L'enjambement

La fin d'un vers coïncide habituellement avec la fin d'un groupe syntaxique. Mais lorsque celui-ci déborde les limites du vers, il y a **enjambement** (rejet + contre-rejet).

-Le rejet : Il consiste à rejeter au début du vers suivant un mot ou groupe de mots. Le mot rejeté est mis en relief.

Ex : « C'est un trou de verdure où chante une rivière
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons. »³

Remarque : « D'argent » et « Luit » sont rejetés aux vers suivants, dont leurs constructions syntaxiques et sémantiques appartiennent aux vers qui les précèdent. Cette construction est faite à dessein pour en exerguer la luisance, la brillance de la nature, donc sa splendeur.

-Le contre-rejet : Lorsqu'une phrase ou une proposition grammaticale commence à la fin d'un vers pour se prolonger jusqu'au vers suivant, on parle de contre-rejet. Dans ce cas, c'est le début de la proposition qui est mise en relief.

Ex : « Un éclair...puis la nuit ! - Fugitive beauté
Dont le regard m'a fait soudain renaître,
Ne te verrai-je plus que dans l'éternité ? »⁴

Remarque : Le contre-rejet se laisse poindre par le groupe ou syntagme nominal « Fugitive beauté », ses constructions syntaxique et sémantique appartiennent aux vers suivants. Il est mis en relief pour évoquer l'idée selon laquelle le poète ne verra certainement plus cette sublime femme qu'il lorgne. D'ailleurs, le titre du poème ne le justifie-t-il pas, « A une passante » ?

III- LES EFFETS DU RYTHME

1- Le rythme régulier

Quand un vers ou une strophe présente des mesures sensiblement égales, on parle alors de **rythme régulier**. Il peut être binaire ou même ternaire, et peut traduire la placidité, le bonheur ou la froideur du poète.

Ex : « Je marcherai / les yeux fixés / sur mes pensées, »⁵ (4/4/4)

³ Arthur Rimbaud, « Le dormeur de val », *Poésies*, 1871.

⁴ Charles Baudelaire, « À une passante », *Les fleurs du mal*, 1857.

⁵ Victor Hugo, « Demain, dès l'aube », *Les Contemplations*, op. cit.

Remarque : Cette régularité rythmique reflète la froideur, l'indifférence du poète devant tout obstacle pouvant provenir des lieux hostiles (la forêt et la montagne), et évoque le caractère obsédant de ses pensées.

2- Le rythme irrégulier

Quand un vers ou une strophe présente des mesures inégales, on parle dans ce cas de **rythme irrégulier**. Il est fort saccadé. Il peut traduire l'anxiété, la colère ou le désespoir du poète.

Ex : « Ma jeunesse / ne fut qu'un / ténébreux orage, (4/3/5)
Traversé ça / et là / par de brillants / soleils ; (4/2/4/2)
Le tonnerre / et la pluie / ont fait un tel ravage, (3/3/6)
Qu'il reste / en mon jardin / bien peu de fruits vermeils. »⁶ (2/4/6)

Remarque : Cette irrégularité rythmique est due à l'impact, à l'effet néfaste du temps sur le poète. Sa vie, sa jeunesse notamment, est perturbée par les intempéries, perturbation du temps qu'il exprime avec angoisse et peur.

3- Le rythme croissant

Le rythme est croissant lorsque les mesures sont de plus en plus longues. Il traduirait l'idée de progrès, la quête de bonheur, l'espoir ou l'émerveillement.

Ex : « Femme, / pose sur mon front / tes mains balsamiques, / tes mains douces plus que fourrure. »⁷ (2/5/6/8)

Remarque : Ce **rythme croissant** traduirait la vertu des mains de la femme africaine. Elles sont non seulement douces, mais aussi et surtout impeccables et gracieuses. Elles soignent tous les maux, rassurent, assurent protection et donnent de l'espoir.

4- Le rythme décroissant

Le **rythme** est **décroissant** lorsque les mesures sont de moins en moins longues. Il peut traduire la faiblesse, le désespoir, le déclin ou l'idée de fin.

Ex : « Je chantais, mes amis, (6)
Comme l'homme respire, (6)
Comme l'oiseau gémit, (6)
Comme le vent soupire, (6)
Comme l'eau murmure en (6)
Coulant. »⁸ (2)

Remarque : Tous les vers sont des hexamètres/hexasyllabes, excepté le dernier vers. A ce niveau, le rythme est décroissant, car de six (06), nous passons à deux (02) pieds. Cette chute traduirait l'épuisement du souffle du poète lié à la fuite du temps qui le rapproche davantage du trépas/la mort. D'ailleurs, le titre du poème d'où il est extrait le justifie, « Le poète mourant ». Plus le vent souffle, plus l'eau coule, plus sa vie s'effiloche.

⁶ Charles Baudelaire, « L'ennemi », *Les fleurs du mal*, 1857.

⁷ Léopold Sédar Senghor, « Nuit de sine », *Chants d'ombre*, Editions Le Seuil, 1945.

⁸ Alphonse de Lamartine, « Le poète mourant », *Nouvelles méditations poétiques*, 1823.

LEÇON 1 : LE RYTHME DANS LE TEXTE POÉTIQUE ET DANS LE TEXTE EN PROSE

SEANCE 2 : LA RYTHME DANS LE TEXTE EN PROSE

I- DÉFINITION

Le texte en prose est un texte qui n'est pas écrit en vers ; car « tout ce qui n'est point prose est vers, et tout ce qui n'est point vers est prose »⁹. En d'autres termes, c'est un texte sous forme ordinaire du discours, non astreinte aux règles de la versification.

La ponctuation joue un rôle essentiel dans le rythme de la phrase et du paragraphe. Dans la phrase, c'est la virgule (,) qui délimite le groupe rythmique ; dans le paragraphe, c'est la forte ponctuation (. / !! ?).

II- LE RYTHME DANS LA PHRASE

L'organisation rythmique varie selon l'effet recherché par l'auteur.

1- Le rythme croissant

Dans cette forme, les groupes rythmiques déterminés par les virgules sont de plus en plus longs. Ce type d'organisation peut traduire l'idée d'élargissement ou d'épanouissement.

Ex : « Plus rien, désormais, ne l'empêcherait de se rendre dans la case de Bakari »¹⁰. (2/3/17)

Remarque : Nandi est ravie du retour de son petit ami Bakari au village, après son long séjour en ville. Et cette construction rythmique évoquerait l'épanouissement, la jubilation de Nandi face au retour de ce dernier. Elle pourra le voir constamment ; plus rien ne pourra l'empêcher d'avoir accès à la chambre de Bakari.

2- Le rythme décroissant

Dans cette organisation, les groupes rythmiques déterminés par les virgules sont de moins en moins longs. Ce type d'organisation produirait l'effet contraire du cas précédents, c'est-à-dire l'idée de finition, la fin.

Ex : « Une seconde balle du même tireur l'arrêta ; cette fois il s'abattit la face contre le pavé, et ne remua plus »¹¹. (15/15/5)

⁹ Molière, « Acte II, Scène VI », *Le Bourgeois Gentilhomme*, Versailles, 1670.

¹⁰ Seydou Badian, *Le Sang des masques*, Paris, Editions Robert Laffont, 1976.

¹¹ Victor Hugo, *Les Misérables*, Paris, Editions Albert Lacroix, 1862.

Remarque : Cette décroissance rythmique évoque ici le trépas de Gavroche, un personnage du texte. La première balle, certes l'affaiblit, mais la deuxième l'immobilisa. Plus le rythme diminue, plus la mort lui descend et le saisit.

3- Le rythme irrégulier

Les groupes rythmiques, à ce niveau, sont saccadés. Ce type de construction peut traduire d'une part le trouble psychique ou émotionnel d'un personnage, et d'autre part, son inquiétude, son incertitude ou parfois son étonnement.

Ex : « Julien se tourna vivement, et, frappé du regard si rempli de grâce de Madame de Rênal, il oublia une partie sa timidité. (8/1/18/12)

Bientôt, étonné de sa beauté, il oublia tout, même ce qu'il venait faire »¹². (2/7/4/7)

Remarque : Cette irrégularité rythmique est le reflet du trouble de Julien devant une telle beauté de face. Il est subjugué face à la fascinante et sublime femme qui se tenait devant lui, au point d'oublier le motif de sa venue, de sa présence.

NB : Dans cette étude, le rythme régulier n'a pas été abordé, pour la simple raison qu'il est très rare d'en trouver dans un texte prosaïque (en prose).

¹² Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, Paris, Editions Levasseur, 1830.

LEÇON 2 : LES TONALITÉS LITTÉRAIRES

I- DÉFINITION

On appelle tonalité (ou registre) d'un texte l'effet suscité, produit par le ce texte sur le lecteur, c'est-à-dire qui provoque, chez le lecteur, des émotions diverses : joie, chagrin, compassion, enthousiasme, admiration, frayeur, angoisse, amusement, regret...il existe à cet effet diverses tonalités qui peuvent varier à l'intérieur d'un texte en fonction des objectifs de son auteur.

II- LES DIFFÉRENTS TYPES DE TONALITÉS LITTÉRAIRES

1- La tonalité lyrique

L'adjectif « lyrique » vient du mot « lyre », qui désigne un instrument de musique utilisé par les poètes de l'Antiquité et du Moyen Age pour accompagner leurs textes, en exprimant le tréfonds de leur âme. La tonalité lyrique rend donc compte l'état d'âme, les émotions, les sentiments de l'écrivain (anxiété, amour, tourment...) qui veut les faire partager avec le lecteur.

Procédés utilisés :

- Les marques de la première personne : pronoms personnels, pronoms possessifs, adjectifs possessifs ;
- Le champ lexical de l'affectivité ;
- Les ponctuations expressives : exclamations... ;
- Les interjections et les apostrophes ;
- Les figures de style, en l'occurrence la comparaison, la métaphore, l'anaphore, l'hyperbole, l'antithèse.

2- La tonalité pathétique

L'adjectif « pathétique » vient du mot grec « pathos », qui signifie « souffrance ». La tonalité pathétique est donc l'expression d'une douleur, de telle qu'elle touche le lecteur. Les textes pathétiques présentent souvent un être victime d'une situation injuste, ou seul désarmé face à une situation malheureuse. Elle suscite la pitié, la sympathie chez le lecteur, et cherche à l'émouvoir jusqu'aux larmes.

Procédés utilisés :

- Le champ lexical de larmes, de la tristesse, de la souffrance ;
- Les exclamations et les interjections ;
- Le rythme du texte est brisé ;
- Les figures de style, notamment la comparaison, la métaphore.

3- La tonalité dramatique

La tonalité dramatique présente une situation tendue, des événements violents qui se succèdent sans laisser au lecteur le temps de prendre haleine.

Procédés utilisés :

- Le champ lexical de la violence ;
- L'utilisation des verbes d'état ;
- Le rythme fait de tension et d'accélération ;
- Un enchaînement de nombreuses actions pénibles.

4- La tonalité épique

La tonalité épique est propre au genre de l'épopée, dans laquelle le héros, hors du commun, est confronté à des situations extraordinaires, voire surnaturelles. Certains textes, même s'ils ne font pas partie du genre de l'épopée, adoptent cette tonalité. Leur point commun est de traduire le dépassement des êtres, racontent des aventures extraordinaires, des actes surhumains d'un héros, célèbrent ses exploits, sa bravoure.

Procédés utilisés :

- Les figures d'amplification comme l'hyperbole, la gradation et la comparaison ou la métaphore hyperbolique ;
- Les superlatifs (le plus, très...) et adverbes d'intensité (beaucoup, terriblement...) ;
- L'intervention du merveilleux ;
- Les verbes d'action.

5- La tonalité comique

La tonalité comique a pour but de provoquer l'amusement, et même d'arracher le rire au lecteur. Elle a une fonction ludique, de délasser, ou une fonction critique en rendant ridicule des travers humains, ou en remettant en cause le sérieux d'un sujet, de certains aspects de la réalité.

Procédés utilisés :

- Le comique de mots : langage déformé et incompréhensible ;
- Les répétitions : calembour, antanaclase ;
- Le langage familier et les noms inventés ;
- Les figures de rhétoriques telles l'énumération, la comparaison ;
- L'exagération des traits, des situations, des gestes, parfois jusqu'à la caricature.

6- La tonalité réaliste

La tonalité réaliste tente de représenter le réel sans embellissement, même dans les aspects les plus ordinaires, les plus triviaux. Elle cherche à donner l'illusion de la réalité.

Procédés utilisés :

- Le style visant à l'impersonnalité ;
- Le champ lexical de la réalité ou des ancrages réalistes, des effets du réel ;
- Les textes ou les passages descriptifs et le portrait.

7- La tonalité tragique

Comme son qualificatif le laisse supposer, cette tonalité est souvent utilisée dans les tragédies pour exprimer le pessimisme face à une situation sans issue. Tandis que la tonalité pathétique cherche à faire pleurer, la tonalité tragique cherche à susciter « la terreur et la pitié », comme le signale Aristote dans son *Art Poétique*. Les textes tragiques nous présentent des héros aux prises avec des passions qui les entraînent fatalement vers la mort, sans qu'ils puissent échapper à un destin imposé par les dieux ou des forces supérieures, surnaturelles.

Procédés utilisés :

- Les exclamations et les interjections ;
- L'expression des passions destructrices : haine, jalousie
- Le langage soutenu ;
- Le lexique de la fatalité, de la mort, le lexique du sentiment d'une injustice.

8- La tonalité didactique

La tonalité didactique définit un discours, un texte qui veut instruire le lecteur. Elle se caractérise donc par la volonté d'apporter un savoir de façon claire et méthodique, d'enseigner au lecteur des valeurs morales, sociales et même religieuses.

Procédés utilisés :

- Le lexique de l'argumentation et de la pédagogie ;
- Des connecteurs logiques qui donnent au texte une composition logique et rigoureuse ;
- Des tournures de l'ordre et du conseil ;
- Un système de questions-réponses impliquant le destinataire.

9- La tonalité satirique

On parle de tonalité satirique lorsqu'un texte ou une œuvre iconographique donne à voir, sous une forme critique, des manières d'être, d'agir, ou de penser qui sont celle d'un groupe social ou d'une société entière. Mieux, elle vise à dépeindre des tares et des dysfonctionnements sociaux.

Procédés utilisés :

- Les termes dévalorisants avec un jeu constant sur les connotations ;
- Les comparaisons insolites, les hyperboles grotesques et les antithèses.

10- La tonalité fantastique

Le mot « fantastique » renvoie à des œuvres qui racontent des événements irrationnels se produisant sans explication logique. La tonalité fantastique développe donc un extravagant.

Procédés utilisés :

- Le champ lexical de la peur et sensation de mystère ;
- Les exclamations et les ponctuations expressives ;

- Les modalisateurs et les interrogations ;
- La focalisation interne ;
- Le récit à la première personne ;
- Les figures de style, la personnification de choses ou d'objets, la comparaison et la métaphore.

11- La tonalité oratoire

La tonalité oratoire vise à convaincre, à persuader le lecteur ou l'auditoire de la validité d'une thèse, d'une analyse. À travers cette tonalité, le locuteur ou le narrateur ou un personnage cherche à débusquer, à dissuader son interlocuteur.

Procédés utilisés :

- Les apostrophes et les questions rhétoriques ;
- Le recours aux maximes et aux citations ;
- Un rythme ample, l'emploi de la première personne et l'impératif ;
- Les figures de style comme la comparaison, la métaphore, la gradation, l'anaphore et l'accumulation.

12- La tonalité polémique

La tonalité vise à attaquer violemment la thèse de l'adversaire dans les textes argumentatifs. En effet, l'adjectif « polémique » vient du mot grec « polemikos » (relatif à la guerre) qui désigne débat d'idées opposant deux (02) adversaires qui luttent pour défendre des positions différentes.

Procédés utilisés :

- Les antithèses et l'utilisation de la première personne ;
- Le lexique critique, dépréciatif, voire injurieux ou agressif ;
- Les interrogations adressées à l'adversaire et les questions de rhétoriques ;
- La structure argumentative rigoureuse pour mieux convaincre ;
- L'emphase ou les figures d'insistance : anaphore, accumulation, gradation, hyperbole ;
- Les figures d'analogie : la comparaison, la métaphore.

13- La tonalité ironique

L'ironie se définit comme le fait d'exprimer, par raillerie, le contraire de ce que l'on veut faire comprendre : il y a un phénomène de distorsion entre ce qui est exprimé et ce qui est signifié. La tonalité ironique permet aussi de critiquer ou de tourner en dérision une idée. Ainsi, s'exclamer « C'est du joli ! » devant une situation désastreuse relève de l'ironie.

Procédés utilisés :

- Les périphrases, les hyperboles, les euphémismes ;
- Des raisonnements dont la logique est apparente mais dont le fonctionnement est incohérent, absurde ;
- Les figures d'opposition : oxymore, antithèse, antiphrase.

LEÇON 3 : LA FOCALISATION

I- DÉFINITION

La focalisation est le point de vue adopté par le narrateur qui se trouve à plus ou moins de distance de ses personnages et des événements. Que ce soit dans le récit comme dans la description, celui qui raconte l'histoire est le narrateur. Le lecteur peut se demander comme ce narrateur présente les faits qu'il rapporte. Trois (03) situations sont envisageables dans le récit.

II- LES DIFFÉRENTS TYPES DE FOCALISATION OU POINTS DE VUE

1- Le point de vue omniscient ou focalisation zéro

Ce procédé consiste à faire raconter l'histoire par un narrateur omniscient. Il connaît tout de l'histoire narrée. Il révèle le passé, le présent et l'avenir de ses personnages. Ce narrateur peut expliquer leur conduite, donner des précisions sur leur caractère, leurs pensées, leurs sentiments.

Narrateur > Personnage (Le narrateur en dit plus qu'en sait le personnage).

Ex : « Ce jeune homme, ce n'était ni un poète, ni un peintre, ni un musicien ; c'était un composé de tout cela ; c'était la peinture, la musique et la poésie réunies ; c'était un tout bizarre, fantasque, bon et mauvais, brave et timide, actif et paresseux : ce jeune homme, enfin, c'était Ernest-Théodore-Guillaume Hoffmann.»¹³

2- Le point de vue ou focalisation interne

La seconde situation du narrateur est celle qui consiste à ne livrer au lecteur que ce que voit un personnage. Le récit et description passent par le regard et la conscience d'un personnage. Autrement dit, le narrateur ne dispose pas d'un angle de vision plus large que celui du personnage, n'a pas de connaissance supplémentaire. Il se glisse à l'intérieur de l'esprit d'un personnage précis et adopte sa vision. Les caractéristiques de la focalisation interne sont les verbes de perception (regarder, sentir, entendre...) Aussi tout récit à la première personne est-il en focalisation interne, puisque le lecteur n'obtient des informations que par le biais de ce personnage-narrateur.

Narrateur = Personnage (Le narrateur en sait autant que le personnage).

¹³ Alexandre Dumas, *La Femme au collier de velours*, Paris, Editions Calmann-Lévy, 1891 (1850 pour la 1^{ère} édition).

Ex : « Il m’a regardé en silence. Puis il m’a dit : « Bonsoir ». Il a fermé sa porte et je l’ai fermé sa porte et je l’ai entendu aller et venir. Son lit a craqué. Et au bizarre petit bruit qui a traversé la cloison, j’ai compris qu’il pleurait. Je ne sais pas pourquoi j’ai pensé à maman. »¹⁴

3- Le point de vue ou focalisation externe

La troisième situation est celle du narrateur témoin extérieur de la scène rapportée, qui n’en sait que ce qui est perceptible de façon auditive et visuelle. Il se limite à raconter ce qui se passe devant lui, tel une caméra, en position de témoin neutre et n’a pas d’informations sur ce qui s’est passé avant ; il semble découvrir les événements au moment où ils se déroulent. Il ne sait pas ce qui se passe à l’intérieur de l’esprit de ses personnages. Dans ce cas, le narrateur utilise les verbes d’état et les présentatifs (voici, ceci, c’est, il y a...). Cette situation, relativement rare, a l’intérêt de susciter la curiosité du lecteur. Tous les textes du Nouveau roman sont en focalisation externe.

Narrateur < Personnage (Le narrateur en dit moins que ce que sait le personnage).

Ex : « Et le fiacre n’eut qu’à tourner, la maison se trouvait la seconde, une grande maison à quatre étages, dont la pierre gardait une pâleur à peine roussie, au milieu du plâtre rouillé des vieilles façades des voisines. »¹⁵

¹⁴ Albert Camus, *L’étranger*, Paris, Gallimard, 1942, p.65.

¹⁵ Emile Zola, *Pot-Bouille*, Paris, Editions G. Charpentier, 1882.

LEÇON 4 : L'ARGUMENTATION

SÉANCE : LES MODES DE RAISONNEMENT

I- DÉFINITION

On appelle modes de raisonnement les différents moyens ou les différentes manières de conduire sa pensée. Nous en distinguons plusieurs.

II- LES DIFFÉRENTS MODES DE RAISONNEMENT

1- Le raisonnement déductif

Il part d'une hypothèse, d'une loi, d'un principe, d'une idée générale pour en tirer une hypothèse ou une conséquence particulière.

Ex : La ville d'Abidjan est truffée de délinquants, je ne suis donc pas en sécurité.

2- Le raisonnement inductif

Il part des faits particuliers d'observation pour aboutir à une conclusion de portée générale, à une idée ou loi générale. Ce mode de raisonnement est l'inverse du cas précédent.

Ex : Marcel va à l'église chaque dimanche. Il est donc un bon chrétien.

3- Le raisonnement par analogie

Il consiste à rapprocher deux (02) faits, deux (02) idées qui présentent des similitudes ou des dissemblances pour établir ensuite la justesse d'un point de vue.

Ex : Certains disent qu'on nait guerrier ; pour d'autres, on le devient. Mais moi, je n'ai connu qu'un seul : Soundjata Kéita.

4- Le raisonnement concessif

Dans ce mode de raisonnement, l'auteur ou le locuteur semble admettre un fait ou un argument qui, pourtant, s'oppose à sa thèse. Il maintient finalement son point de vue.

Ex : Certes, dans le passé, on pouvait connaître des problèmes au cours de ses études, on arrivait quand bien même à les terminer.

5- Le syllogisme

Le syllogisme est composé de trois (03) propositions : la majeure, la mineure et la conclusion. C'est un raisonnement déductif qui tire une conclusion de deux (02) propositions présentées comme vraies.

Ex : Tous les hommes sont mortels. (Proposition 1)

Or Socrate est un homme. (Proposition 2)

Donc Socrate est mortel. (Conclusion)

LEÇON 5 : L'IMPLICITE

SÉANCE : L'IMPLICITE : LE PRÉSUPPOSÉ ET LE SOUS-ENTENDU

DÉFINITION

Lorsqu'un locuteur s'adresse à un destinataire, il désire lui transmettre une information ou lui raconter un fait. Il a deux (02) manières de le faire, soit de façon implicite soit de façon explicite. **L'implicite** est considéré comme ce qui n'est pas clairement exprimé, mais peut-être compris par déduction. C'est le contenu second du message. Son contraire est **l'explicite**, qui correspond à ce qui est énoncé de manière directe, claire et précise.

L'implicite peut être tiré des énoncés sous deux (02) formes : le présupposé (préalablement supposé) ou le sous-entendu (à déduire).

I- LE PRÉSUPPOSÉ

Selon Catherine Kerbrat-Orecchioni dans son ouvrage intitulé *L'implicite*, sont « présupposé toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (...), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quel que soit la spécificité du cadre énonciatif »¹⁶. De ce fait, on parle de présupposé lorsque le sens implicite de la phrase transparait dans l'emploi d'un mot ou d'une expression.

Ex : Karim a encore raté son car. (Présupposé : Ici, l'adverbe "encore" laisse deviner que Karim avait déjà raté son car au moins une fois.)

Ex : Les élèves ont appris ce matin que Stella allait mieux. (Présupposé : Stella a été malade.)

II- LE SOUS-ENTENDU

Le sous-entendu est une forme de l'implicite qui permet d'éveiller l'idée du message sans en faire expressément mention. Il ne contient aucun mot qui permette de le repérer ; il n'est qu'allusion. Dans cette forme de l'implicite, le locuteur cherche à faire entendre à son interlocuteur un message en lui laissant le soin de le déduire. L'interprétation d'un sous-entendu dépend toujours du contexte du message.

Ex : Il est tard. (Sous-entendus : -Il faut que tu partes.
-Il faut aller se coucher.
-Je dois partir...)

¹⁶ Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'implicite*, Paris, Editions Armand Colin, 1986.

LEÇON 6 : LES VALEURS DES TEMPS VERBAUX

SÉANCE 1 : LES TEMPS VERBAUX DANS LE SYSTÈME DU RÉCIT ET DANS CELUI DU DISCOURS

DÉFINITION

Le verbe est un mot variable qui exprime un état du sujet ou une action faite ou subie par le sujet. Quant au temps, il désigne, en grammaire, la forme du verbe qui permet de situer le moment auquel se rapporte l'action ou l'état dont on parle. De ce fait, les temps verbaux inscrivent les actions dans le temps par rapport aux trois (03) grandes divisions que sont le passé, le présent et le futur, en mettant en relief le caractère achevé ou inachevé des actions, en soulignant éventuellement leur durée, leur soudaineté ou leur répétition.

I- LES MODES ET LEURS TEMPS ET LES ASPECTS DES VERBES

1- Les modes et leurs temps verbaux

Le mode exprime l'attitude de l'énonciateur ou du sujet vis-à-vis des conditions de validité de la phrase. On distingue les modes personnels et les modes impersonnels.

- Les modes personnels (les verbes se conjuguent)

L'indicatif admet huit (08) temps, dont quatre (04) temps simples et quatre (04) temps composés:

-présent : <i>J'étudie</i> ;	-passé composé : <i>J'ai étudié</i> ;
-imparfait : <i>J'étudiais</i> ;	-plus-que-parfait : <i>J'avais étudié</i> ;
-passé simple : <i>J'étudiai</i> ;	-passé antérieur : <i>J'eus étudié</i> ;
-futur simple : <i>J'étudierai</i> ;	-futur antérieur : <i>J'aurai étudié</i> .

Le subjonctif admet quatre (04) temps, dont deux (02) temps simples et deux (02) temps composés

-présent : <i>Que j'étudie</i> ;	-passé : <i>Que j'aie étudié</i> ;
-imparfait : <i>Que j'étudiasse</i> ;	-plus-que-parfait : <i>Que j'eusse étudié</i> .

Le conditionnel admet deux (02) temps, dont un temps simple et un temps composé :

-présent : <i>J'étudierais</i> ;	-passé : <i>J'aurais étudié</i> . (<i>J'eusse étudié</i> , 2 ^{ème} forme).æ
----------------------------------	---

L'impératif admet deux (02) temps, dont un temps simple et un temps composé :

-présent : <i>Etudie</i> ;	-passé : <i>Aie étudié</i> .
----------------------------	------------------------------

- Les modes impersonnels (les verbes ne sont conjuguent pas)

L'infinitif admet deux (02) temps, dont un temps simple et un temps composé :

-présent : <i>Etudier</i> ;	-passé : <i>Avoir étudié</i> .
-----------------------------	--------------------------------

Le participe admet deux (02) temps, dont un temps simple et un temps composé :

-présent : *Etudiant* ; -passé : *Ayant étudié*.

Le gérondif admet deux (02) temps, dont un temps simple et un temps composé :

-présent : *En étudiant* ; -passé : *En ayant étudié*.

2- Les aspects des verbes

L'aspect est la manière dont se déroule l'action : durée, degré d'accomplissement, phase d'accomplissement. Il en existe cinq (05) : l'aspect imminent (futur proche), l'aspect inchoatif (début de l'action), l'aspect médian (milieu de l'action), l'aspect terminatif (phase finale de l'action) et l'aspect récent (passé tout proche).

L'aspect imminent : *aller, être sur le point de* + infinitif. Ex : Elle va prendre la parole.

L'aspect inchoatif : *commencer à, se mettre à* + infinitif. Ex : Elle se mit à parler.

L'aspect médian : *être en train de, continuer à* + infinitif. Ex : Elle était en train de parler.

L'aspect terminatif : *finir de, cesser de* + infinitif. Ex : Elle cesse de parler.

L'aspect récent : *venir de* + infinitif. Ex : Elle vient de parler.

II- LES TEMPS VERBAUX DANS LES SYSTÈMES DU RÉCIT ET DU DISCOURS

1- Les temps verbaux dans le système du récit

Le récit a plusieurs caractéristiques parmi lesquelles figurent des temps verbaux. Ces temps verbaux sont des temps renvoyant au passé, notamment le passé simple, l'imparfait, le présent de narration.

Le passé simple sert à exprimer un événement ponctuel dans le temps ; il lui imprime son rythme accéléré et favorise le suspense ; il exprime une action brève dans le passé, cette action ne dure pas. C'est le temps du récit par excellence.

Ex : Je *fis* mon devoir.

L'imparfait est le temps de la description des cadres, d'une scène, des personnages (portrait). Il décrit les actions qui durent dans le temps et exprime la répétition ou l'habitude dans le passé.

Ex : Tous les jours, le chauffeur *déposait* les enfants devant l'école.

Le présent de narration sert à raconter une histoire passée. C'est le temps de base du récit. Il donne de la vivacité au récit, crée une impression d'actualité, un effet direct.

Ex : Un individu entra dans le magasin, un pistolet à la main. Tout le monde se *planque*. Il *ramasse* les billets, les bijoux et *détale*.

2- Les temps verbaux dans le système du discours

Les marques du discours sont nombreuses, dont des temps verbaux. Le présent d'énonciation et le passé composé sont les temps les utilisés.

Le présent d'énonciation se réfère au moment où le locuteur parle. En effet, il exprime un fait ayant lieu au moment où il parle.

Ex : En ce moment, le professeur *fait* le cours.

Le passé composé évoque des faits passés mais encore proche du présent ou dont les conséquences sont encore sensibles dans le présent.

Ex : J'*ai compris* vos préoccupations.

SAVOIR-FAIRE

LEÇON 1 : LECTURE DES CONSIGNES ET ÉLABORATION DE PLAN

SEANCE 1 : LIRE LES CONSIGNES

Sujet : Que pensez-vous d'« une littérature (...) qui cherche à embellir la vie, à dispenser le rêve, l'oubli de ce qui est » ?

I- DÉFINITION

La consigne, dans le cadre de la littérature, est l'injonction (l'ordre) faite à un candidat pour exécuter un travail, une tâche. L'analyse de la consigne est capitale en ce sens qu'elle indique au candidat ou à l'élève les axes de réflexion. Les consignes portent essentiellement sur les verbes soit à l'impératif présent soit au présent de l'indicatif ou futur simple ou à l'infinitif à valeur d'impératif.

II- IDENTIFICATION DES DEUX (02) PARTIES DU SUJET

À la différence du sujet de commentaire composé qui comporte *le texte* et *le libellé*, le sujet de dissertation littéraire et de production écrite comprennent toujours deux (02) parties, à savoir *l'information* et *la consigne*.

-L'information : « une littérature (...) qui cherche à embellir la vie, à dispenser le rêve, l'oubli de ce qui est » ;

-La consigne : Que pensez-vous de (...) ?

III- IDENTIFICATION ET DÉFINITION DES MOTS CLÉS DU SUJET

-la littérature : c'est l'ensemble des œuvres écrites ou orales d'une époque et d'un pays donnés ;

-embellir la vie : c'est transformer la réalité, la défigurer ;

-dispenser le rêve : c'est présenter la fiction, l'irréel, l'imaginaire ;

-l'oubli de ce qui est : c'est ignorer le réel, la réalité ;

-que pensez-vous de : le verbe introducteur est « pensez ». Il est présent de l'indicatif, et fait appel à un plan dialectique.

Reformulation : La littérature est l'expression de l'imaginaire.

LEÇON 1 : LECTURE DES CONSIGNES ET ÉLABORATION DE PLAN

SEANCE 2 : ÉLABORER UN PLAN

I- LES DIFFÉRENTS TYPES DE PLAN

Le plan est le squelette, l'armature d'un sujet. Il est toujours suggéré, annoncé par le verbe de la consigne. L'on distingue en gros deux (02) types de plan : le plan dialectique et le plan inventaire.

-Les consignes comme *qu'en pensez-vous ?*, *partagez-vous*, *discutez*, *appréciez*, *dites si vous...*, *expliquez et discutez*, *commentez et discutez*, *donnez votre opinion sur...* font appel à un plan dialectique. **Le plan dialectique** relève deux (02) prises de positions : la thèse et l'antithèse.

-Les consignes comme *montrez*, *étayez*, *réfutez*, *justifiez*, *expliquez*, *commentez*, riment avec le plan inventaire. **Le plan inventaire** fait ressortir uniquement un aspect du sujet : la thèse.

II- RECHERCHE ET ORGANISATION DES IDÉES

Rappel du sujet : Que pensez-vous d'« une littérature (...) qui cherche à embellir la vie, à dispenser le rêve, l'oubli de ce qui est » ?

Reformulation : La littérature est l'expression de l'imaginaire.

- Thèse : La littérature est le fruit de l'imaginaire.

-Arg. 1 : Par les personnages. Les personnages présentés dans l'œuvre littéraire sont imaginaires.

-Arg.2 : Par le choix des lieux ou espaces. Les lieux évoqués dans l'œuvre littéraire sont irréels.

-Arg. 3 : Par l'histoire racontée. L'histoire narrée dans l'œuvre littéraire est fictive.

- Antithèse : La littérature peut être aussi la représentation du réel.

-Arg. 1 : Par les personnages. Les personnages de l'œuvre littéraire ont existé dans l'histoire.

-Arg.2 : Par le choix des lieux ou espaces. Les lieux convoqués dans l'œuvre littéraire sont réels.

-Arg. 3 : Par l'histoire narrée. L'histoire racontée dans l'œuvre littéraire est la vie de l'auteur.

LEÇON 2 : INITIATION À LA LECTURE MÉTHODIQUE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION À L'ORAL DU BACCALAURÉAT

I- LE DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE ORALE DU BACCALAURÉAT

L'épreuve orale comporte deux (02) parties ou étapes.

1- La préparation

La première étape est celle de la préparation. Le candidat consacre environ dix (10) minutes à élaborer consacre environ dix (10) minutes à élaborer, sous forme de note, un examen méthodique du texte tiré de l'œuvre intégrale (roman ou recueil de poèmes) ou du groupement de textes théâtraux. Tous ces textes ont été préalablement étudiés durant les classes, les cours.

2- L'entretien

La deuxième étape est celle de l'entretien. C'est un échange entre l'examineur et le candidat. Cet entretien se fait environ en cinq (05) minutes, réparties en deux (02) temps. D'abord, le candidat présente le fruit de son analyse du texte ; ensuite se déroule un dialogue entre les deux. Des questions lui sont posées sur le texte en présence et sur l'ensemble de l'œuvre ou groupement de textes.

Pour réussir l'oral du Baccalauréat, il importe non seulement d'avoir une connaissance élargie de l'œuvre ou du groupement de textes (théâtraux), mais il faut aussi et surtout maîtriser la lecture méthodique.

II- LA LECTURE MÉTHODIQUE

1- La présentation

La lecture méthodique est exercice de français présenté à l'oral du Baccalauréat. Il exige du candidat un esprit de compréhension, d'analyse et d'interprétation au moyen d'outils précis de langue. Pour cette épreuve, le candidat devra en maîtriser la démarche.

2- La démarche de la lecture méthodique

La lecture méthodique s'accomplit en cinq (05) grandes étapes : *situation ou présentation, lecture, hypothèse générale, vérification de l'hypothèse générale et bilan.*

a/ La situation ou la présentation :

- donner les informations fournies par le paratexte (nom de l'auteur, titre de l'œuvre, date, lieu et maison d'édition, titre du texte) ;
- indiquer la place du passage, du texte à étudier dans l'ensemble de l'œuvre (partie ou tableau, chapitre ou scène, pages) ;
- rappeler brièvement l'évènement majeur précédent (uniquement pour le récit) ;
- préciser l'axe d'étude.

b/ **La lecture** : Elle doit être réussie.

c/ **L'hypothèse générale** : C'est le "cœur" de la lecture méthodique. Elle obéit à la théorie "3T", à savoir : le *Type de texte*, la *Tonalité du texte* et le *Thème du texte*.

Exemple d'hypothèse générale : Poème lyrique évoquant l'angoisse du poète face à la fuite du temps.

d/ **La vérification de l'hypothèse générale** : Cette vérification se fait au moyen d'axes de lecture.

- Axe de lecture n°1 : le *Type de texte* + la *Tonalité du texte* (poème lyrique).

Entrées	Indices textuels	Analyses	Interprétations
<i>Type de texte</i>	<i>Type de texte</i>	<i>Type de texte</i>	<i>Type de texte</i>
<i>Tonalité du texte</i>	<i>Tonalité du texte</i>	<i>Tonalité du texte</i>	<i>Tonalité du texte</i>

- Axe de lecture n°2 : le *Thème du texte* (évoquant de l'angoisse du poète face à la fuite du temps).

Entrées	Indices textuels	Analyses	Interprétations
<i>Thème du texte</i>	<i>Thème du texte</i>	<i>Thème du texte</i>	<i>Thème du texte</i>
<i>Thème du texte</i>	<i>Thème du texte</i>	<i>Thème du texte</i>	<i>Thème du texte</i>

e/ **Le bilan** :

-rappeler l'hypothèse générale en la reformulant (ex : La solidarité de ces quatre entrées a permis d'étudier un texte poétique à ton lyrique dans lequel le poète exprime sa peur face au temps qui s'effiloche et qui le rapproche davantage de la mort.) ;

-dire si l'hypothèse générale est justifiée, vérifiée, avérée ;

-montrer le rapport entre le texte en présence et l'axe d'étude rappelé à la fin de la situation ou de la présentation ;

-une ouverture si possible.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les documents qui ont servi et participé à l'élaboration de ces différents cours de Perfectionnement de la langue et Savoir-faire :

A- LES LIVRES

1-*Le Français en première et terminale*, EDICEF, 2000, 359p.

2-Sabbah Hélène, *Le français méthodique*, Paris, Hatier, 2004, 431p.

3-*Français 4^{ème}* (République de Guinée), Paris, Editions Hatier International, coll. « Indigo », 2002, 151p.

B- LES FASCICULES ET CAHIERS DE COURS

1-Konan Paul (professeur à l'Université F.H.B. de Cocody), cours de Travaux Dirigés (TD 12) de Licence 1 de Lettres Modernes intitulé *Les parties du discours*, 2014-2015, 17p, Tél. : 07009995.

2-Koné Dramane (professeur au Collège Diderot Abobo), *Cahier de cours de 1^{ère} A et D*, 2017-2018, Tél. : 49438323.

3-N'Guessan Adou Crépin (professeur au Lycée Moderne Issia), *Cahier de cours de 1^{ère} A2*, 2010-2011.

4-Traoré Nangéré (professeur de français au Groupe Scolaire Nanti Abobo), *Cahier de cours de 1^{ère} G1*, 2017-2018, Tél. : 58101071.

5-Vih Français (professeur au Lycée Municipal Issia & au Collège le Professeur Issia), *Cahier de cours de Tle A1*, 2013-2014.

C- WEBOGRAPHIE

1-*Cours de Français-L' implicite (présupposés et sous-entendus)*, [en ligne]. Disponible sur : www.maxicours.com/se/fiche/3/9/397139.html, information consultée le 11 septembre 2018.

2-*Cours de Français-La tonalité d'un texte*, [en ligne]. Disponible sur : www.maxicours.com/se/fiche/2/5/12925.html#, information consultée le 09 septembre 2018.

3-*Les temps et les valeurs des temps*, [en ligne]. Disponible sur : <https://www.espacefrancais.com/les-temps-et-les-valeurs-des-temps/#Le-passe-compos>, information consultée le 11 septembre 2018.

4-*Tableau d'équivalence des connecteurs logiques selon le type de relation*, [en ligne]. Disponible sur : https://sites.uclouvain.be/infosphere_boreal/fichiers_communs/module7/connecteurs.html, information mise à jour le 18 novembre 2009, consultée le 04 septembre 2018.